

Forum international de l'économie circulaire
La Réunion - mercredi 28 septembre 2016
Atelier N°2: Quelles politiques publiques pour une île zéro déchet ?

Valorisation des déchets d'accumulateurs et de pneumatiques



David PINCEPOCHE, directeur d'activités de ATBR et AVPUR
06 92 61 40 21 contact@atbr.re



- La Responsabilité Elargie du Producteur (REP)
- ATBR et AVPUR, organismes collectifs
- Collecte, valorisation et financement
- Bénéfices du Recyclage et de la REP



Responsabilité Elargie du Producteur

Valorisation

- Des déchets au prorata des ventes

Déclaration annuelle

- À l'ADEME des quantités de produits mis sur le marché, collectés et valorisés

Agréments

- Prestataires de transport, stockage et valorisation agréés

Traçabilité

- Bordereaux de Suivi des Déchets



Responsabilité Elargie du Producteur



1 batterie importée = 1 batterie déclarée = 1 batterie recyclée



1 pneu importé = 1 pneu déclaré = 1 pneu recyclé



**Valorisation
des déchets d'accumulateurs
automobiles et industriels**



Présentation de ATBR



2001

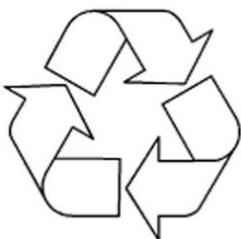
61

86%

Organisme collectif



Objet



Collecte et valorisation



COLLECTE



326 PDC en 2015

400 Batteries collectées / jour



Collecte et valorisation



RECEPTION
EXPORT



Collecte et valorisation



VALORISATION



Collecte et valorisation



Broyage

97% d'une batterie est recyclé



Fonderie

Le plomb est recyclable à l'infini



Lingot de plomb

100 000 batteries recyclées par an

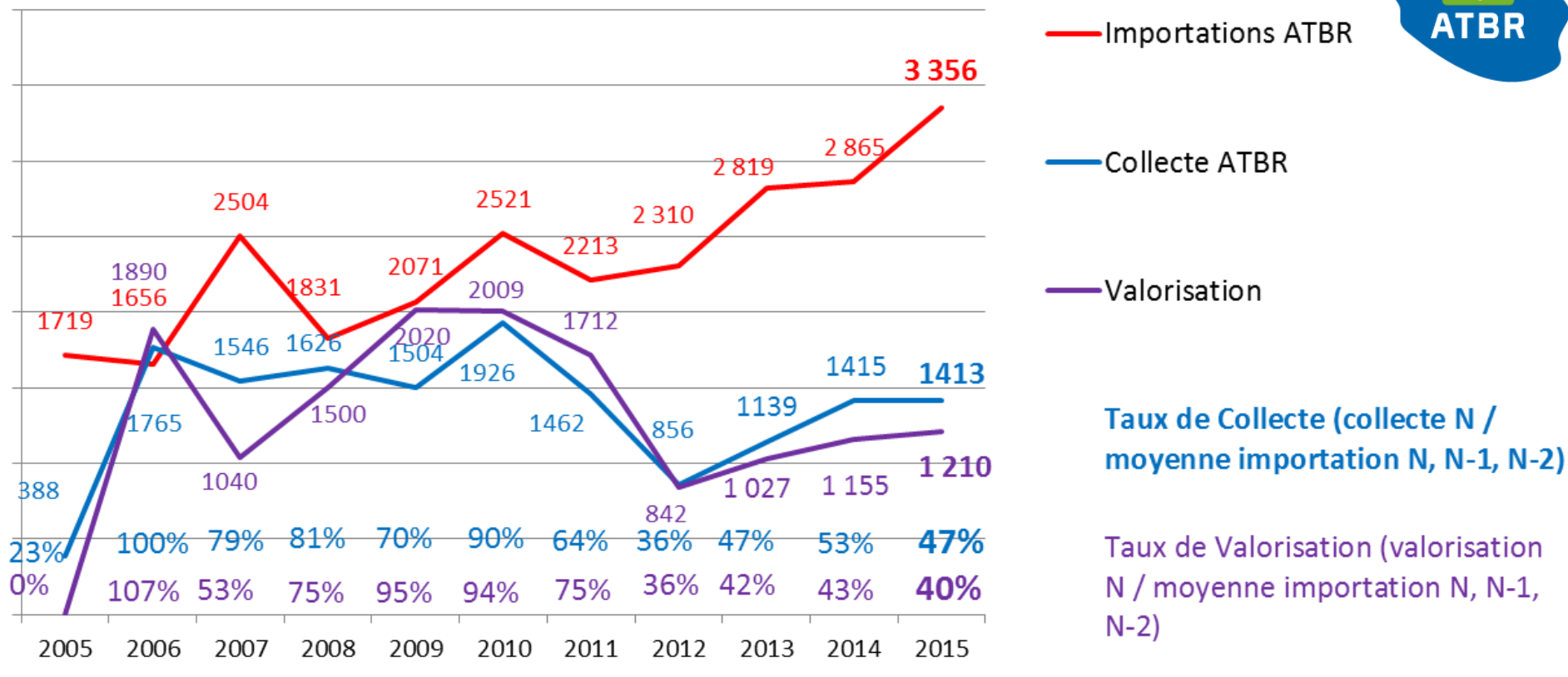


Rétroviseur



Pare-choc

Collecte et valorisation ATBR (en tonnes)





- Depuis 2012
- éco-contribution = 0 €



- Actuellement, le cours du plomb permet de financer la filière



Valorisation des déchets de pneumatiques



Présentation de AVPUR



2003

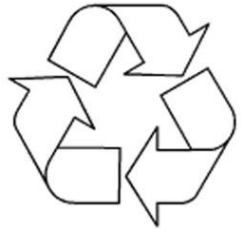
61

74%

Organisme collectif



Objet



Collecte et valorisation



COLLECTE



306 PDC en 2015

2000 pneus usagés collectés par jour



Collecte et valorisation



VALORISATION



Collecte et valorisation



660 000 pneus
recyclés en 2015



Sol équestre



Sol sportif



Bassin d'orage

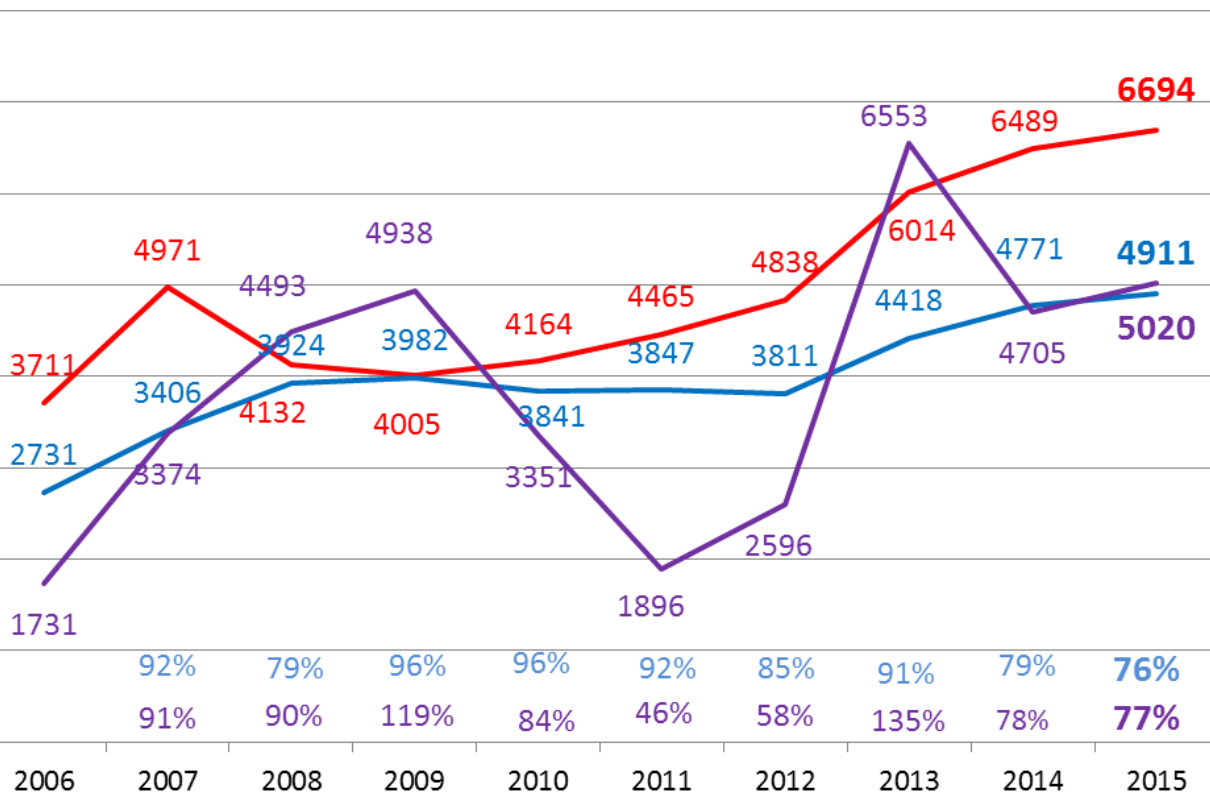


Aire de jeux

Collecte et valorisation



Collecte et valorisation AVPUR (en tonnes)



— IMPORTATION AVPUR

— COLLECTE - Réception SOLYVAL

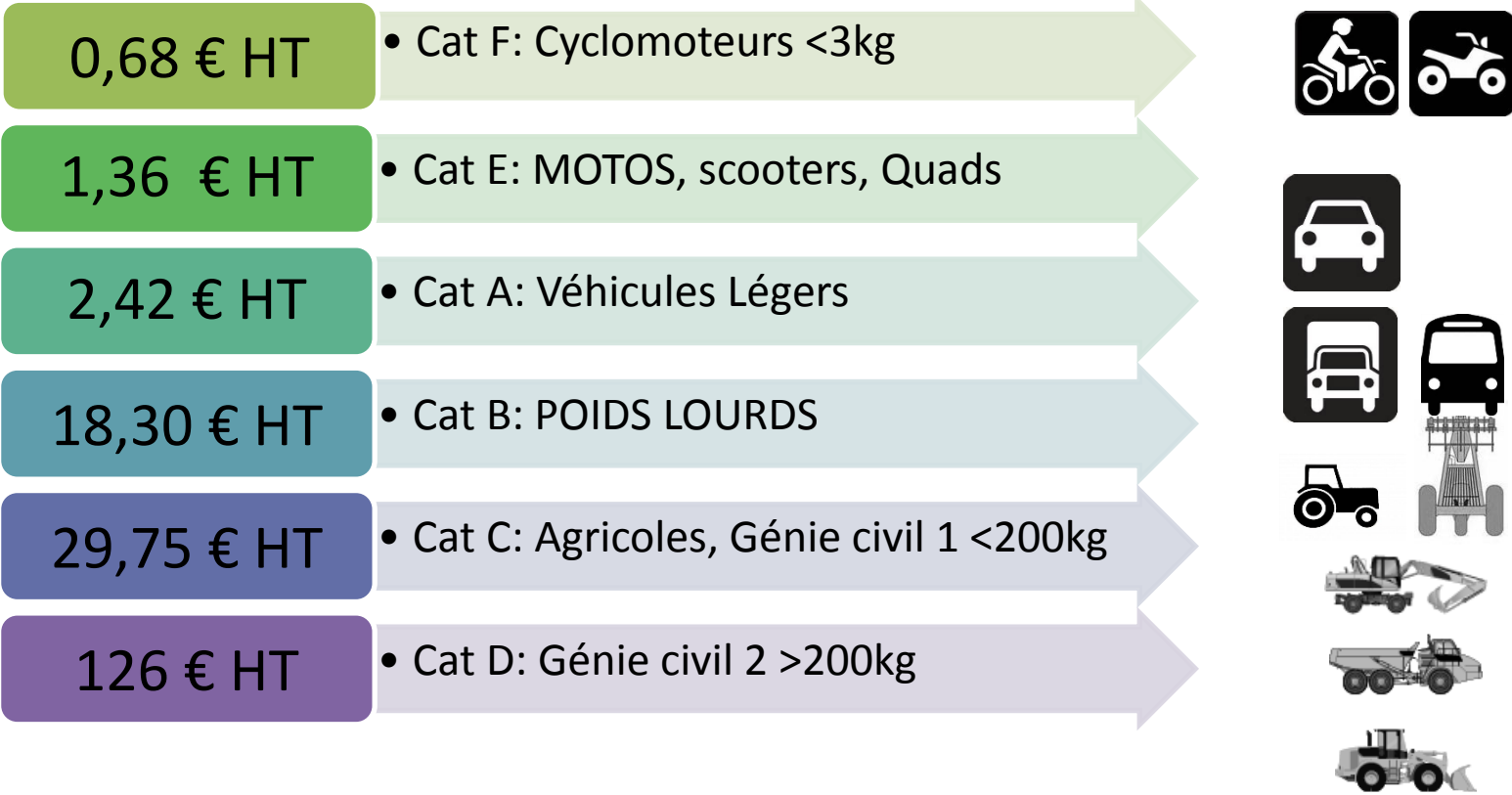
— VALORISATION

Taux de valorisation (valorisation N / importation N-1)

Taux de collecte (collecte N / Importation N-1)

92%	79%	96%	96%	92%	85%	91%	79%	76%
91%	90%	119%	84%	46%	58%	135%	78%	77%

Contribution environnementale



Les bénéfices du recyclage



Respect de la réglementation



Responsabilité Elargie
du Producteur

Elimination des
déchets non
conforme

Défaut de déclaration
des importations et
valorisation



- 2 ans d'emprisonnement
- 75 000 € d'amende

- 7 500 € (maxi) / unité importée

Les bénéfices du recyclage



Protection de l'environnement et de la santé



BATTERIES

=



Toxique



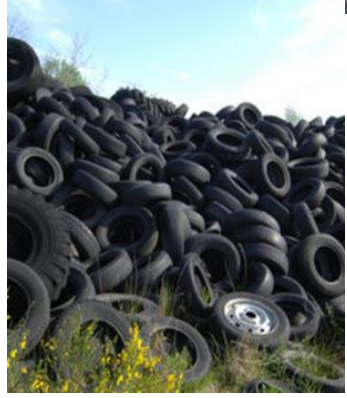
Corrosif pour la peau, les yeux



Milieu aquatique

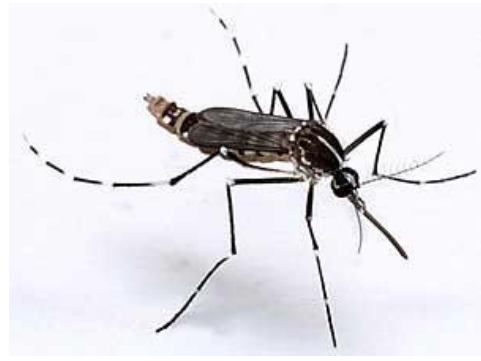
=

**POLLUTIONS
SATURNISME**



PNEUMATIQUES

=



=

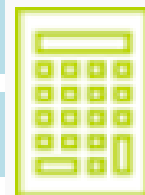
**CHIKUNGUNYA
DENGUE**

Les bénéfices du recyclage



Sauvegarde des ressources naturelles

Lutte contre le changement climatique



NOMBRE DE PNEUS
DE VOITURE À RECYCLER



CALCULEZ

*En savoir plus sur le calcul des [économies environnementales](#)

Je permets l'économie de :

▶ la consommation électrique de
41 réfrigérateurs par jour



▶ la consommation d'eau de
4 cycles de lave-linge



▶ l'émission de CO₂ de **119** km
parcourus par une voiture

Source
ALIAPUR

Les bénéfices du recyclage



Création d'activités économiques et d'emplois locaux



métiers favorisant l'insertion professionnelle

ATBR = 7 emplois équivalent temps plein
AVPUR = 12 emplois équivalent temps plein.

Conclusion



LA REP

➤ **Outil idéal**

permet de prévoir techniquement et financièrement le recyclage d'un produit dès sa mise sur le marché

➤ **Outil équitable**

La charge financière de l'élimination du déchet du contribuable au consommateur

➤ **Outil de l'économie circulaire**

Pour aller plus loin vers le zéro déchet



Sortir du STATUT DÉCHET les produits recyclés

ECO CONTRIBUER dès l'importation tous les produits soumis à la REP

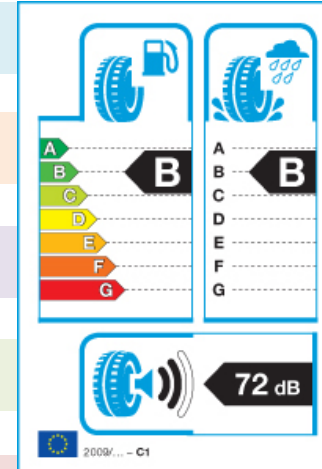
ECO MODULER en fonction des performances environnementales

Généraliser un OCTROI DE MER incitatif pour les produits écologiques

Contrôler et sanctionner les importateurs « non contributeurs », détenteurs de déchets professionnels, trafiquants de déchets

Inclure l'utilisation de produits recyclés dans les marchés publics

Créer un numéro vert « déchet »



**Forum international de l'économie circulaire
La Réunion 28 septembre 2016**

Atelier N°2: Quelles politiques publiques pour une île zéro déchet ?



contact@atbr.re Tél :02 62 21 26 73 www.atbr.re



contact@avpur.re Tél :02 62 21 26 73 www.avpur.re